



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

AMENAGEMENT DE L'IMPASSE ANGELINA
FAITY ET DE LA RUE DES PRES DU PAIRE -
APPROBATION DU DOSSIER DE
CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 22 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE AMENAGEMENT DE L'IMPASSE ANGELINA FAITY ET DE LA RUE
DES PRES DU PAIRE - APPROBATION DU DOSSIER DE
CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE)**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Lors des séances du 8 juin 2009 et du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a validé, respectivement, la création des opérations d'aménagement avec contribution d'urbanisme de type PVR, des voies des Prés du Pairé et Angéline Faity.

Le bureau d'études techniques TECHN'AM situé à Haute Goulaine (Loire Atlantique) a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet.

La phase PRO de ce dossier, a été estimée par le maître d'œuvre à un montant de travaux de 289 000,00 € HT soit 345 644.00 € TTC.

L'allotissement proposé est le suivant :

N°	LOT	MONTANT HT	MONTANT TTC
1	Voirie et Réseaux Divers	176 500.00 €	211 094,00 €
2	Réseaux souples et éclairage	72 100,00 €	86 231.60 €
3	Adduction d'eau potable	40 400,00 €	48 318.40 €

Aujourd'hui, il est nécessaire de lancer la consultation des entreprises puis de signer les marchés de travaux, pour un démarrage dans les meilleurs délais.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les marchés de travaux s'y rapportant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE